

RAPPORT D'ENGAGEMENT

Période: 01.01.2023 - 31.12.2023

PORTEFEUILLE(S)

NOM DU PORTEFEUILLE	COMPOSITION AU	NOMBRE DE SOCIÉTÉS	NOMBRE DE SOCIÉTÉS ENGAGÉES	ACTIFS SOUS GESTION ENGAGÉS
20231231_AINT_Pictet	29.12.2023	1'415	930	86.6%
20231231_AINT_Swisscanto	29.12.2023	1'405	924	86.8%
20231231_OCORP_CS	29.12.2023	892	649	88.9%
20231231_AINT_SciBeta	29.12.2023	861	600	75.3%
20231231_AME_SciBeta	29.12.2023	465	244	57.9%
20231231_AINT_JSS	29.12.2023	265	174	67.4%
20231231_OCH_ZKB	29.12.2023	256	145	67.6%
20231231_OCORP_UBS	04.04.2024	246	200	87.6%
20231231_AME_GS	29.12.2023	211	105	67.8%
20231231_ACH_UBS	29.12.2023	184	156	99.8%
20231231_AINT_Tobam	29.12.2023	100	67	71.0%
20231231_ACH_RFP	29.12.2023	88	87	99.5%
20231231_ACH_Tobam	29.12.2023	74	74	100.0%
20231231_OCH_CIC	29.12.2023	72	50	69.7%
20231231_AME_Vontobel	29.12.2023	54	36	80.6%
20231231_ACH_Vontobel	29.12.2023	51	51	100.0%
20231231_OGOV_UBS	29.12.2023	34	27	61.7%
TOTAL 17				

CHIFFRES CLÉ D'ENGAGEMENT

1'428

SOCIÉTÉS ENGAGÉES
(SUR 2404)

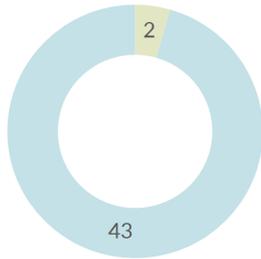
82%

ACTIFS SOUS GESTION ENGAGÉS

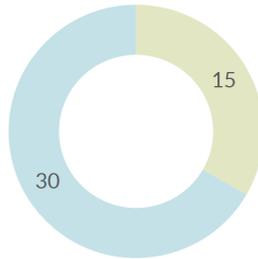
45

CAMPAGNES

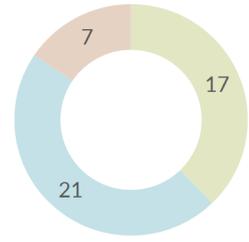
CHIFFRES CLÉS DES CAMPAGNES CONCERNÉES



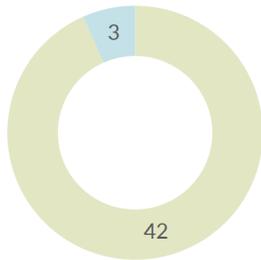
PONCTUEL VS RÉCURRENT
■ Ponctuel ■ Récurrent



TYPE
■ Direct ■ Collectif



PILIER
■ Environnement ■ Gouvernance
■ Social

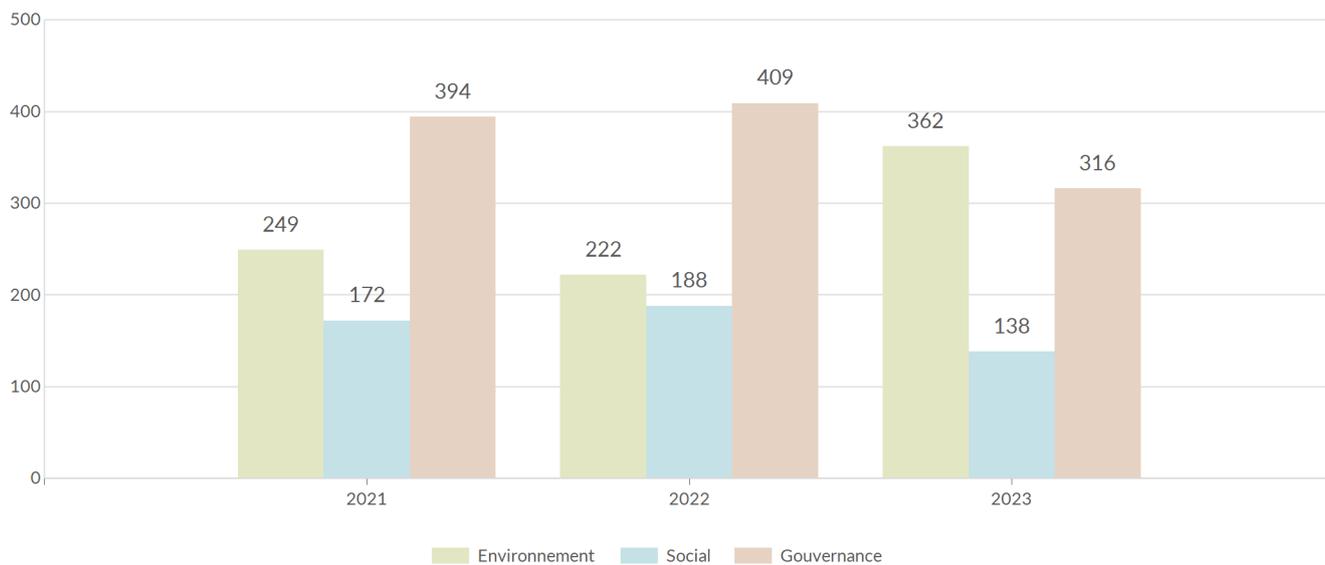


STATUT AU 31.12.2023
■ En cours ■ Terminée

APERÇU

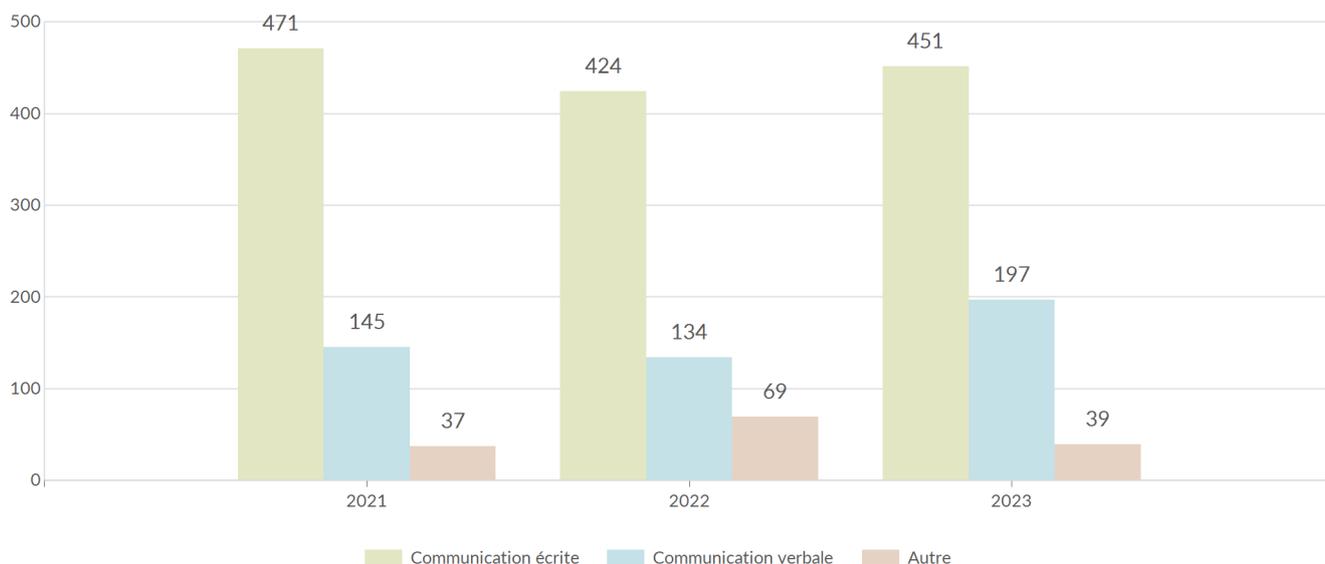
1. APERÇU

1.0 ACTIONS D'ENGAGEMENT PAR PILIER *



* Si une action d'engagement concerne plusieurs piliers, elle sera comptabilisée dans chaque pilier.

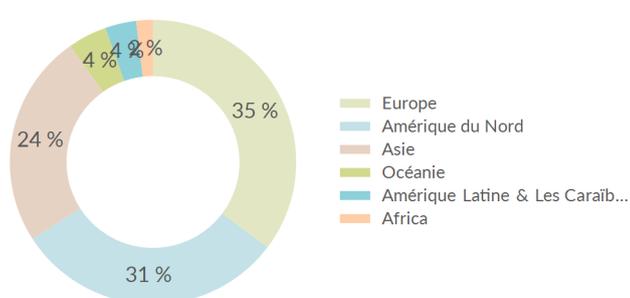
1.1 ACTIONS D'ENGAGEMENT PAR TYPE



1.2 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR THÈME

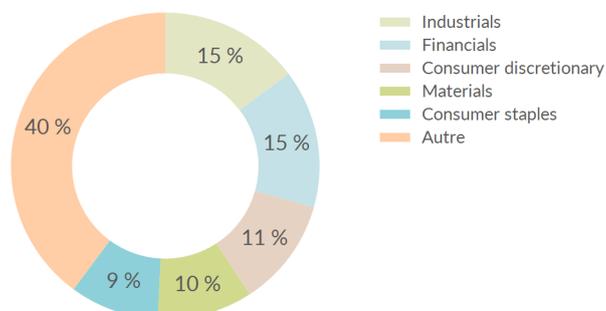
THÈME	NOMBRE DE SOCIÉTÉS ENGAGÉES			% FORTUNE
	DANS DES CAMPAGNES D'ETHOS	DANS DES CAMPAGNES D'ENGAGEMENT COLLECTIF	TOTAL	
Environnement				
Changement climatique	187	860	1'047	47.0 %
Impact environnemental	35	145	180	18.7 %
Biodiversité	27	118	145	15.3 %
Déforestation	15	0	15	0.9 %
Social				
Respect des droits humains	190	854	1'044	54.7 %
Droits du travail	186	776	962	53.4 %
Santé & sécurité	179	731	910	52.6 %
Gouvernance				
Code de conduite	172	718	890	52.3 %
Ethique des affaires	161	101	262	30.8 %
Rémunération	164	65	229	25.6 %
Stratégie de durabilité	152	56	208	26.1 %
Disponibilité des politiques ESG	152	32	184	24.1 %
Droits des actionnaires	160	18	178	23.1 %
Reporting ES	162	14	176	27.4 %
Responsabilité fiscale	167	0	167	24.9 %
Responsabilité numérique	57	107	164	26.2 %
Composition et fonctionnement du CA	162	0	162	22.6 %
Diversité	152	0	152	21.1 %
Lobbying	10	0	10	1.6 %

1.3 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR LIEU D'IMPLANTATION



PAYS	NOMBRE	%
Europe	543	35.3%
Suisse	160	10.4%
Angleterre	96	6.2%
France	57	3.7%

1.4 RÉPARTITION SECTORIELLE DES SOCIÉTÉS CIBLÉES



SECTEUR	NOMBRE	%
Industrials	227	14.7%
Capital goods	158	10.3%
Transportation	47	3.1%
Commercial & professional services	22	1.4%

PAYS	NOMBRE	%
Allemagne	52	3.4%
Pays-Bas	30	1.9%
Suède	26	1.7%
Espagne	19	1.2%
Italie	15	1.0%
Irlande	14	0.9%
Danemark	14	0.9%
Russie	10	0.6%
Norvège	10	0.6%
Finlande	10	0.6%
Belgique	7	0.5%
Autriche	6	0.4%
Pologne	5	0.3%
Luxembourg	4	0.3%
Portugal	2	0.1%
Grèce	2	0.1%
Liechtenstein	2	0.1%
République Tchèque	1	0.1%
Jersey	1	0.1%
Amérique du Nord	472	30.6%
Etats-Unis	403	26.2%
Canada	69	4.5%
Asie	374	24.3%
Japon	111	7.2%
Chine	90	5.8%
Inde	55	3.6%
Corée du Sud	28	1.8%
Taïwan	22	1.4%
Hongkong	17	1.1%
Singapour	11	0.7%
Indonésie	10	0.6%
Arabie saoudite	6	0.4%
Turquie	6	0.4%
Thaïlande	5	0.3%
Malaisie	3	0.2%
Israël	3	0.2%
Émirats arabes unis	2	0.1%
Koweït	2	0.1%
Philippines	2	0.1%
Qatar	1	0.1%
Océanie	68	4.4%
Australie	61	4.0%

SECTEUR	NOMBRE	%
Financials	225	14.6%
Banks	98	6.4%
Financial Services	71	4.6%
Insurance	56	3.6%
Consumer discretionary	176	11.4%
Consumer Discretionary Distribution & Retail	51	3.3%
Consumer durables & apparel	47	3.1%
Automobiles & components	41	2.7%
Consumer services	37	2.4%
Materials	154	10.0%
Materials	154	10.0%
Consumer staples	144	9.4%
Food, beverage & tobacco	88	5.7%
Consumer Staples Distribution & Retail	39	2.5%
Household & personal products	17	1.1%
Health care	134	8.7%
Pharmaceuticals, biotechnology & life sciences	73	4.7%
Health care equipment & services	61	4.0%
Information technology	132	8.6%
Software & services	56	3.6%
Technology hardware & equipment	43	2.8%
Semiconductors & semiconductor equipment	33	2.1%
Communication services	95	6.2%
Media & entertainment	51	3.3%
Telecommunication services	44	2.9%
Utilities	90	5.8%
Utilities	90	5.8%
Energy	77	5.0%
Energy	77	5.0%
Real estate	72	4.7%
Equity Real Estate Investment Trusts (REITs)	72	4.7%
Inconnu	14	0.9%
Inconnu	14	0.9%
TOTAL	1'540	100%

PAYS	NOMBRE	%
Nouvelle Zélande	7	0.5%
Amérique Latine & Les Caraïbes	54	3.5%
Brésil	24	1.6%
Mexique	16	1.0%
Chili	8	0.5%
Pérou	3	0.2%
Iles Caïmans	2	0.1%
Colombie	1	0.1%
Africa	29	1.9%
Afrique du sud	29	1.9%
TOTAL	1'540	100%



PILIERS D'ENGAGEMENT

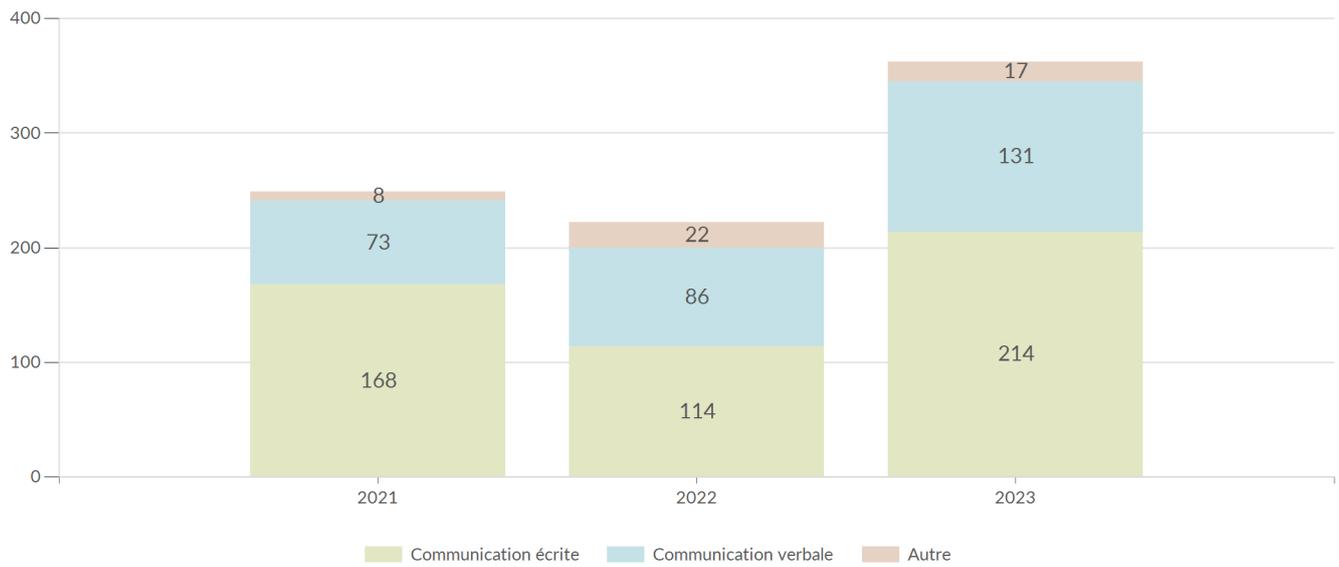
2. ENVIRONNEMENT

2.1 APERÇU DES CAMPAGNES CONCERNÉES

NOM DE LA CAMPAGNE	NOMBRE DE SOCIÉTÉS		CAMPAGNE SIGNÉE LE
	DANS LE(S) PORTEFEUILLE(S)	TOTAL	
Banking on a Low-Carbon Future	58	62	11.08.2017
Campagne pour inciter à la publication des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur technologique de l'UE	3	6	10.11.2021
Climate Action 100+	155	171	20.11.2017
De la pollution plastique à la circularité	6	6	20.04.2023
Déclaration d'investisseurs visant à réduire les emballages et les déchets plastiques	31	36	03.04.2023
Déclaration des investisseurs sur le gazoduc Line 3	10	10	01.02.2022
Déforestation dans les chaînes de valeur du bœuf et du soja	6	7	03.08.2021
Investor Decarbonization Initiative	144	182	19.01.2018
Lettre demandant aux banques de ne plus financer le gazoduc de Mountain Valley	9	9	14.01.2021
Nature Action 100	92	100	25.07.2023
Net Zero Engagement Initiative (NZEI)	81	107	06.12.2022
Participation au CDP	629	1'012	20.02.2017
Stratégie et gestion des risques liés au changement climatique des entreprises suisses	157	161	20.07.2021
Stratégies net zéro crédibles	10	10	29.06.2023
Valuing Water Finance Initiative	59	68	15.07.2022
Violations des normes internationales (2022)	9	10	08.08.2022
Vote sur le climat dans les entreprises britanniques	22	35	12.09.2023
TOTAL 17			

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

2.2 ACTIONS D'ENGAGEMENT AVEC LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DANS LES THÈMES ENVIRONNEMENT *



* Vous trouverez en annexe 6 le mapping des thèmes vers les piliers habituels "Environnement", "Social" et "Gouvernance" ainsi que celui des types d'action vers les catégories "Communication écrite", "Communication verbale" et "Autre".

2.3 DÉTAILS DES CAMPAGNES CONCERNÉES

BANKING ON A LOW-CARBON FUTURE

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs, coordonné par Boston Common Asset Management aux États-Unis et ShareAction au Royaume-Uni, a engagé le dialogue avec des banques globales afin de leur demander de mettre en œuvre les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD) et d'aligner leurs activités de crédit et de financement avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- La campagne est soutenue par 24 investisseurs institutionnels dont les actifs sous-gestion s'élèvent à USD 1'400 milliards.
- Prise de parole de ShareAction à l'assemblée générale de Barclays au nom d'Ethos, de l'EEP International et d'autres investisseurs institutionnels pour demander des directives plus strictes en matière de financement des énergies fossiles.
- Envoi de lettres à plusieurs banques européennes par les investisseurs institutionnels impliqués pour leur demander d'arrêter de financer directement les nouveaux champs pétroliers et gaziers.
- Dialogue intensif avec UBS concernant la stratégie climatique de la banque.

CAMPAGNE POUR INCITER À LA PUBLICATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE SECTEUR TECHNOLOGIQUE DE L'UE

SDG

SDG 7 : Energie propre et d'un coût abordable

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par Arabesque Asset Management, a envoyé des lettres à six entreprises technologiques européennes pour les inciter à publier leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Aucune activité d'engagement n'a été réalisée en 2023.
- La campagne a été clôturée cette année.

CLIMATE ACTION 100+

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs, coordonné par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) et d'autres réseaux d'investisseurs à travers le monde, a lancé une nouvelle initiative collective de dialogue avec plus de 160 parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) visant à les encourager à réduire les émissions, renforcer les publications financières en matière de climat et améliorer la gouvernance de la gestion des risques liés au changement climatique.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- D'après l'évaluation publiée en octobre, 59% des entreprises ciblées (52% en octobre 2022) publient les mesures prévues pour atteindre leurs objectifs de réduction de GES. Toutefois, des progrès supplémentaires sont nécessaires pour quantifier les différents leviers de décarbonation et pour divulguer l'utilisation des technologies de compensation et d'atténuation.
- 87% des entreprises visées (81% en octobre 2022) se sont fixées des objectifs de réduction de GES à moyen terme.
- Dans 93% des entreprises visées (91% en octobre 2022), le conseil d'administration a une certaine responsabilité de surveillance en matière de changement climatique.

DE LA POLLUTION PLASTIQUE A LA CIRCULARITÉ

SDG

SDG 12 : Consommation et production responsables
SDG 14 : Vie aquatique
SDG 15 : Vie terrestre

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux
Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale
Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

Le Pool d'Engagement Ethos International lance une campagne d'engagement auprès de plusieurs entreprises de biens de consommation ayant une utilisation importante d'emballages plastiques afin qu'elles adoptent des pratiques efficaces pour lutter contre les déchets plastiques et la pollution et pour soutenir la construction d'une économie circulaire.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Le contact a été établi avec toutes les entreprises visées qui ont commencé à nous présenter leurs stratégies et actions sur le sujet.
- 33 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont six lettres envoyées aux présidents du conseil d'administration et cinq conférences téléphoniques avec les entreprises visées.

DÉCLARATION D'INVESTISSEURS VISANT À RÉDUIRE LES EMBALLAGES ET LES DÉCHETS PLASTIQUES

SDG

SDG 12 : Consommation et production responsables
SDG 14 : Vie aquatique
SDG 15 : Vie terrestre

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux
Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs, coordonnés par VBDO (Association néerlandaise des investisseurs pour le développement durable) va publier une déclaration d'investisseurs appelant à la réduction des emballages et des déchets plastiques.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- 183 investisseurs représentant USD 10'000 milliards d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.
- 36 entreprises en Europe et aux Etats-Unis sont visées par l'engagement.
- Le contact a été établi avec Danone et deux conférences téléphoniques ont pu être organisées.

DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LE GAZODUC LINE 3

SDG

SDG 10 : Inégalités réduites
SDG 13 : Lutte contre le changement climatique
SDG 15 : Vie terrestre

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme
Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par l'Investors & Indigenous Peoples Working Group (IIPWG), va envoyer une déclaration aux banques pour leur faire part de leurs inquiétudes quant au financement du « pipeline Line 3 », un projet qui est difficilement compatible avec les objectifs climatiques et qui ne respecte pas suffisamment les droits des peuples indigènes.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Cette année, l'engagement s'est intensifié, notamment avec le dépôt de résolutions d'actionnaires.
- Lors des assemblées générales de la Bank of Montreal, Citigroup, Royal Bank of Montreal, Toronto-Dominion Bank et Wells Fargo des motions ont été votées en rapport avec des directives sur le consentement libre, préalable et éclairé, un droit humain international pour l'autodétermination des peuples indigènes.
- La campagne a été clôturée cette année.

DÉFORESTATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DU BŒUF ET DU SOJA

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique
SDG 15 : Vie terrestre

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux
Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

L'Ethos Engagement Pool International lance une campagne d'engagement pour encourager plusieurs entreprises opérant dans les chaînes de valeur du bœuf et du soja, fortement exposées à la déforestation, à mettre en œuvre des pratiques efficaces pour prévenir la déforestation.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- 42 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont sept conférences téléphoniques avec les entreprises.
- Lors de cette troisième année de la campagne, les résultats sont mitigés : quatre entreprises ont progressé sur le sujet tandis que deux ont reculé.

INVESTOR DECARBONIZATION INITIATIVE

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

L'Investor Decarbonization Initiative regroupe des investisseurs institutionnels visant à inciter des sociétés cotées du monde entier à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'initiative est coordonnée par ShareAction.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Le réseau d'investisseurs soutenant la campagne spécifique sur le secteur de la chimie est de 42 investisseurs institutionnels avec plus de USD 8'300 milliards sous gestion d'actifs sous gestion.
- 50 activités d'engagement ont eu lieu dont de nombreuses conférences téléphoniques organisées avec toutes les entreprises chimiques visées.
- Des mesures d'intensification sont envisagées pour l'année 2024 vis-à-vis de certaines entreprises comme des résolutions d'actionnaires ou des lettres aux actionnaires majoritaires.

LETTRE DEMANDANT AUX BANQUES DE NE PLUS FINANCER LE GAZODUC DE MOUNTAIN VALLEY

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être
SDG 13 : Lutte contre le changement climatique
SDG 15 : Vie terrestre

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux
Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par le Sierra Club, ont envoyé une lettre aux banques pour leur faire part de ses préoccupations concernant les risques climatiques, financiers et de réputation liés au gazoduc de Mountain Valley et pour les inciter à ne plus financer ce projet controversé.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Pendant l'été, le Congrès américain a pris une mesure inhabituelle en accélérant l'achèvement du gazoduc de la Mountain Valley.
- Le projet avait pris cinq ans de retard en raison de diverses plaintes mais il devrait être achevé début 2024.
- La campagne a été clôturée cette année.

NATURE ACTION 100

SDG

SDG 6 : Eau propre et assainissement
SDG 14 : Vie aquatique
SDG 15 : Vie terrestre

PRINCIPES UNGC

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale
Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs, coordonné par le « Institutional Investors Group on Climate Change » (IIGCC) et d'autres réseaux d'investisseurs à travers le monde, lance une initiative d'engagement collaboratif pour que les investisseurs institutionnels engagent le dialogue avec les entreprises et les instances régulatrices afin de réduire l'atteinte à la nature et la perte de biodiversité.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- 190 investisseurs institutionnels représentant USD 23'600 milliards d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.
- Ethos a été choisi comme investisseur principal pour 3 entreprises : Nestlé, Novartis et Roche Holdings.
- Les activités d'engagement ne commenceront qu'en 2024.

NET ZERO ENGAGEMENT INITIATIVE (NZEI)

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par l'IGCC mène une campagne d'engagement pour inciter des émetteurs importants de gaz à effet de serre, principalement en Europe, à mettre en œuvre des objectifs de zéro émission nette.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- A fin septembre, la campagne était soutenue par 102 investisseurs institutionnels.
- 85 entreprises ont entamé un dialogue avec les investisseurs.
- 68 entreprises ont répondu formellement à la lettre de lancement.

PARTICIPATION AU CDP

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Cet engagement collectif, lancé par le CDP, a pour but d'encourager les entreprises cotées en bourse qui ne répondent pas au questionnaire sur le changement climatique à le faire. L'EEP International et un groupe d'investisseurs coordonné par le CDP ont envoyé à cet effet des lettres aux sociétés concernées.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- 288 investisseurs représentant des actifs sous gestion de USD 29'000 milliards ont participé à la campagne.
- Au total, 1'590 entreprises ont été visées dont 1'234 au sujet du questionnaire sur le changement climatique.
- 317 d'entre elles ont décidé de remplir les différents questionnaires du CDP (dont 221 sur le changement climatique) à la suite des activités d'engagement.
- Ethos a été choisi comme investisseur principal pour les entreprises suivantes : CK Hutchinson, Dassault Aviation, O'Reilly Automotive et Strabag.

STRATÉGIE ET GESTION DES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES ENTREPRISES SUISSES

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

La mise en œuvre de l'Accord de Paris pour contenir le réchauffement en dessous de 2° par rapport à la période préindustrielle exerce une pression particulière sur le secteur privé, notamment sur les investisseurs et les entreprises. L'engagement d'Ethos se concentre sur les aspects suivants :

- Stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'ensemble de la chaîne de valeur et gestion des risques en matière de changement climatique
- Prise en compte du changement climatique dans les activités de financement (banque) et d'assurance
- Transparence en matière d'émissions de GES, de mesures de réduction prises, de progrès réalisés et des actions prévues pour l'avenir
- Vote sur la stratégie climatique des plus grands émetteurs de GES (« Say on Climate »)

STRATÉGIES NET ZÉRO CRÉDIBLES

SDG

SDG 7 : Energie propre et d'un coût abordable

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique
--

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale
--

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

L'Ethos Engagement Pool International lance une campagne d'engagement pour inciter plusieurs entreprises à adopter des stratégies net zéro crédibles. Cette campagne contribue ainsi à la décarbonisation des industries à forte intensité de carbone et à la réduction des risques liés au climat auxquels sont confrontés les investisseurs institutionnels.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Le contact a été établi avec toutes les entreprises visées qui ont commencé à nous présenter leurs stratégies et actions sur le sujet.
- 53 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont huit lettres envoyées aux présidences du conseil d'administration et 12 conférences téléphoniques avec les entreprises visées.

VALUING WATER FINANCE INITIATIVE

SDG

SDG 6 : Eau propre et assainissement
SDG 12 : Consommation et production responsables
SDG 14 : Vie aquatique

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux
Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale
Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par Ceres lance une initiative visant à engager le dialogue avec les principales entreprises utilisatrices et pollueuses d'eau afin de mieux valoriser l'eau, la considérer en tant que risque financier et de provoquer les changements nécessaires pour protéger les installations hydrauliques.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Ethos a été choisi comme investisseur principal pour deux entreprises : LVMH et Restaurant Brands International.
- Le contact a été établi et des conférences téléphoniques ont pu être organisées avec ces deux entreprises.

VIOLATIONS DES NORMES INTERNATIONALES (2022)

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être
SDG 6 : Eau propre et assainissement
SDG 7 : Energie propre et d'un coût abordable
SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 9 : Industrie, innovation et infrastructure
SDG 10 : Inégalités réduites
SDG 12 : Consommation et production responsables
SDG 13 : Lutte contre le changement climatique
SDG 14 : Vie aquatique
SDG 15 : Vie terrestre
SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme
Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective
Principe 4 : abolition du travail forcé
Principe 5 : abolition du travail des enfants
Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi
Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux
Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale
Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement
Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

L'Ethos Engagement Pool International lance une campagne d'engagement pour exhorter plusieurs entreprises qui ont violé gravement ou à plusieurs reprises les normes internationales, à prendre des mesures pour remédier l'incident.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Alors que quatre entreprises n'ont pas fait de progrès dans l'engagement, cinq ont progressé.
- Au total, huit conférences téléphoniques ont pu être organisées avec sept entreprises.
- Glencore et Uber n'ont pas été disponibles pour un dialogue direct tandis que deux conférences téléphoniques ont été organisées avec JPMorgan Chase.

VOTE SUR LE CLIMAT DANS LES ENTREPRISES BRITANNIQUES

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par CCLA Investment Management et le « Local Authority Pension Fund Forum » (LAPFF) va inciter 35 entreprises britanniques à fortes émissions de carbone à soumettre leurs plans de transition à l'approbation des actionnaires lors de leurs assemblées générales annuelles de 2024.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- 18 investisseurs institutionnels avec GBP 1'800 milliards d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.
- 13 entreprises ont répondu à la lettre des investisseurs et une s'est engagée à soumettre son plan de transition à l'approbation des actionnaires. Plusieurs ont proposé d'organiser des réunions avec les investisseurs discuter de leurs stratégies.

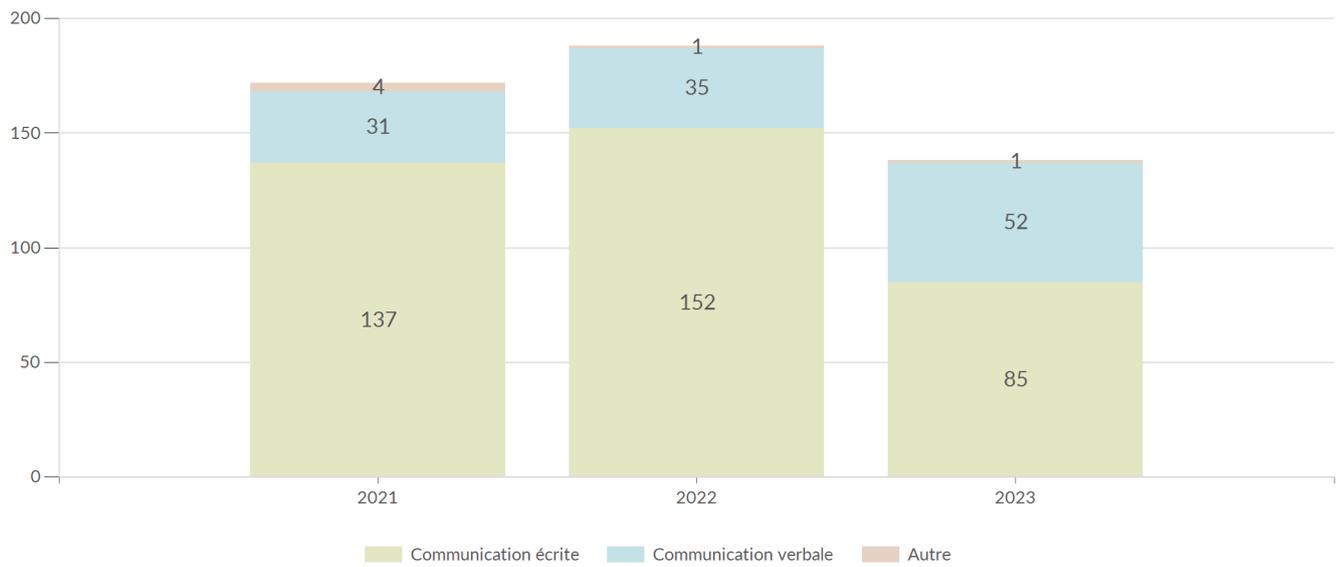
3. SOCIAL

3.1 APERÇU DES CAMPAGNES CONCERNÉES

NOM DE LA CAMPAGNE	NOMBRE DE SOCIÉTÉS		CAMPAGNE SIGNÉE LE
	DANS LE(S) PORTEFEUILLE(S)	TOTAL	
Advance - initiative d'investisseurs pour les droits humains et les questions sociales	36	40	01.06.2022
Améliorer les résultats du Corporate Human Rights Benchmark (CHRB)	194	232	20.01.2020
Collaboration des investisseurs sur les entreprises TIC et les droits humains	7	7	07.02.2023
Conditions de travail et respect des droits humains dans les sociétés suisses	157	161	19.04.2022
Déclaration des investisseurs sur la technologie de reconnaissance faciale	24	26	20.07.2021
Développement de l'entente « Accord »	18	35	20.04.2017
Droits du travail dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie textile	6	8	02.06.2017
Engagement collectif pour l'inclusion numérique	105	141	11.05.2022
Engagement des investisseurs auprès des réseaux sociaux et des entreprises de télécommunication concernant les droits numériques.	22	26	22.03.2022
Engagement des investisseurs sur les congés de maladie payés dans les entreprises américaines	33	51	26.11.2021
Engagement des investisseurs sur les entreprises TIC et la santé mentale	12	14	13.03.2023
Groupe d'engagement des investisseurs - Région autonome Ouïgoure du Xinjiang	62	82	07.12.2020
Initiative des investisseurs pour des soins responsables	13	59	15.03.2021
KnowTheChain	143	183	08.05.2018
Les investisseurs soutiennent le standard sur les droits humains établi par BankTrack	50	50	05.12.2019
Lettre d'investisseurs concernant les minerais de conflits dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs	24	26	28.10.2021
Lettres pour demander aux entreprises britanniques de présenter des rapports en conformité avec la loi sur l'esclavage moderne	35	142	05.02.2021
Plateforme des investisseurs pour les salaires de subsistance	37	52	10.01.2022
Soutien des investisseurs à un salaire décent pour les travailleurs américains	29	39	20.10.2023
Travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises européennes du secteur technologique	6	6	18.08.2020
Workforce Disclosure Initiative (WDI)	762	899	04.04.2018
TOTAL 21			

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

3.2 ACTIONS D'ENGAGEMENT AVEC LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DANS LES THÈMES SOCIAL *



* Vous trouverez en annexe 6 le mapping des thèmes vers les piliers habituels "Environnement", "Social" et "Gouvernance" ainsi que celui des types d'action vers les catégories "Communication écrite", "Communication verbale" et "Autre".

3.3 DÉTAILS DES CAMPAGNES CONCERNÉES

ADVANCE – INITIATIVE D'INVESTISSEURS POUR LES DROITS HUMAINS ET LES QUESTIONS SOCIALES

SDG

SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) va lancer une nouvelle initiative d'engagement collectif d'une durée de 5 ans, visant initialement 40 entreprises du secteur des métaux et de l'extraction minière et des énergies renouvelables pour faire progresser les droits humains.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Ethos a mené au total quatre conférences téléphoniques avec ENGIE et E.On, pour lesquelles Ethos agit en tant que co-leader.
- Plusieurs échanges avec différentes parties prenantes afin d'avoir une vision complète des enjeux des deux entreprises en matière de droits humains ont eu lieu.

AMÉLIORER LES RÉSULTATS DU CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK (CHRB)

SDG

SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par l'organisation « Investor Alliance for Human Rights » (IAHR) a envoyé une lettre à 95 entreprises mal notées comme par le Corporate Human Rights Benchmark (CHRB), leur demandant d'améliorer leur performance.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Publication du rapport sur l'avancement de la campagne pour la période 2022 - juin 2023.
- En novembre, la WBA a lancé son nouveau benchmark pour le secteur des matières premières et de l'habillement.
- Lors d'une conférence téléphonique avec Infineon en août, l'entreprise a exprimé des doutes quant à la poursuite de l'interaction avec le benchmark. Infineon Technologies a toutefois assuré qu'elle participerait à la « Workforce Disclosure Initiative » 2023.

COLLABORATION DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LES DROITS HUMAINS

SDG

SDG 9 : Industrie, innovation et infrastructure
SDG 10 : Inégalités réduites
SDG 12 : Consommation et production responsables

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par le Conseil d'éthique de Suède va lancer une campagne d'engagement auprès des entreprises technologiques pour les inciter à atténuer les risques et les impacts liés aux droits de l'homme et à la société dans le cadre de leurs activités.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Ethos a un rôle de « supporter » auprès de cinq entreprises : Alphabet, Amazon, Apple, Meta et Microsoft.
- Des lettres ou courriels ont été envoyés aux entreprises pour présenter les objectifs de l'engagement.
- Plusieurs échanges ont eu lieu avec quatre des sept entreprises.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RESPECT DES DROITS HUMAINS DANS LES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 5 : Egalité entre les sexes
SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 10 : Inégalités réduites
SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme
Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective
Principe 4 : abolition du travail forcé
Principe 5 : abolition du travail des enfants
Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi
Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

Suite au refus de l'initiative pour les multinationales responsables en novembre 2020, le contre-projet prévoyant une obligation de transparence entrera en vigueur, mais le devoir de diligence concernera un très faible nombre d'entreprises. Ethos a participé durant l'été 2020 à la consultation sur les dispositions d'exécution du contre-projet. Ethos estime que le projet d'ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence dans les domaines des minerais et métaux provenant de zones de conflit et du travail des enfants est clairement insuffisant par rapport aux développements internationaux et aux principes directeurs de l'ONU en matière de respect des droits humains. Au vu du projet de loi, Ethos estime qu'il sera nécessaire de continuer le dialogue avec les sociétés pour qu'elles mettent volontairement en œuvre un devoir de diligence étendu sur leurs opérations internationales et au niveau de la chaîne d'approvisionnement

DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LA TECHNOLOGIE DE RECONNAISSANCE FACIALE

SDG

SDG 9 : Industrie, innovation et infrastructure

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par Candriam, demande à plus de 30 entreprises de prendre des mesures afin d'anticiper et de prévenir les éventuels impacts négatifs de la technologie de reconnaissance faciale sur les droits humains fondamentaux.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- En janvier, la deuxième phase d'engagement a débuté, au cours de laquelle les exemples de bonnes pratiques de la première phase et les attentes ont été partagés avec les entreprises.
- Ethos a poursuivi le dialogue avec NXP Semiconductors, bien que le fabricant de puces ne se soit pas senti concerné par le devoir de diligence en matière de droits humains dans l'utilisation finale de ses produits.
- L'engagement sera fusionné avec une autre campagne en 2024 afin de générer plus d'impact.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTENTE « ACCORD »

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être
SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme
Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective
Principe 4 : abolition du travail forcé

RÉSUMÉ

Suite à l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh en 2013, plus de 200 investisseurs institutionnels globaux (dont Ethos), ont fait appel aux sociétés du secteur textile leur demandant de se joindre à l'« Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (ci-après « Accord »), signé le 15 mai 2013. L'Accord, valable 5 ans, est une convention contraignante entre des marques globales, des producteurs locaux (fournisseurs) et des syndicats au Bangladesh, qui vise à créer un environnement de travail sûr et sain dans l'industrie textile au Bangladesh. Un plan de mise en œuvre de la convention a été défini, par la création formelle de la Fondation Accord du Bangladesh aux Pays Bas en octobre 2013.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- En novembre 2023, il a été annoncé que l'avenir de l'accord international était assuré à long terme. En effet, l'Accord se prolongera automatiquement de trois ans après sa durée actuelle. Il se poursuivra donc jusqu'à fin 2029.
- L'accord pakistanais a commencé en 2023 avec la mise en place du programme national et a été signé par 88 marques à la fin de l'année 2023.

DROITS DU TRAVAIL DANS LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme
Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective
Principe 4 : abolition du travail forcé

RÉSUMÉ

Cette initiative a été lancée après la tragédie de Rana Plaza au Bangladesh. Suite à cet accident l'Ethos Engagement Pool International a demandé à huit entreprises de soutenir et d'étendre l'accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh. Depuis, cet engagement avec ces huit sociétés européennes a évolué et traite désormais de divers sujets liés aux droits des travailleurs et aux chaînes d'approvisionnement durables dans l'industrie textile, y compris la réponse des entreprises à la pandémie COVID-19 et la question du travail forcé dans la région autonome ouïgoure de Xinjiang. L'initiative demande également aux entreprises de soutenir le projet pilote d'indemnisation des accidents du travail pour les travailleurs du secteur du textile au Bangladesh.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Le projet pilote a été initié par H&M et Primark. Au cours de l'année, seul Puma a rejoint le projet.
- Next et Marks & Spencer n'ont pas répondu malgré plusieurs rappels par courriel.
- Hugo Boss a souligné qu'il serait intéressé par le projet pilote s'il était intégré à l'Accord international.
- Adidas ne prévoit pas de soutenir le projet pilote en raison du faible volume de production au Bangladesh, mais suit de près l'évolution de la situation.
- Inditex ne souhaite pas soutenir le projet pilote car elle est en désaccord avec la structure.

ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 9 : Industrie, innovation et infrastructure
SDG 10 : Inégalités réduites
SDG 12 : Consommation et production responsables

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par le « World Benchmarking Alliance » (WBA) a envoyé une déclaration d'investisseurs à 150 entreprises du secteur des technologies numériques pour les inciter à s'engager publiquement en faveur d'un usage éthique de l'intelligence artificielle.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Suite à un dialogue constructif, Swisscom a publié des principes d'usage éthique de l'intelligence artificielle au début de l'année.
- En 2024, la campagne va se concentrer sur la mise en place de ces principes ainsi que l'impact sur les droits humains.

ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS AUPRÈS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONCERNANT LES DROITS NUMÉRIQUES.

SDG

SDG 9 : Industrie, innovation et infrastructure

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par l'«Investor Alliance for Human Rights» (IAHR) va enjoindre plus de 25 réseaux sociaux et entreprises de télécommunications à adopter et à mettre en œuvre des politiques et des processus qui respectent les droits numériques des utilisateurs et utilisatrices.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Trois conférences téléphoniques ont eu lieu avec Meta Platforms mais pas de réaction d'Amazon malgré une lettre et des rappels.
- Le RDR a célébré son dixième anniversaire et, grâce à ses tableaux de bord et à un engagement soutenu, il a contribué à créer un nivellement par le haut.
- Le RDR entrera dans une phase de réflexion au début de l'année 2024 afin d'organiser au mieux le prochain cycle d'engagement.

ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS DANS LES ENTREPRISES AMÉRICAINES

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être

SDG 8 : Travail décent et croissance économique

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par l'ICCR exhorte plus de 40 entreprises à être plus transparentes concernant leurs politiques de congés de maladie payés.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Dépôt de sept résolutions d'actionnaires, dont deux ont été retirées à la suite d'une amélioration de la situation.
- Dans le cas de l'entreprise ferroviaire Norfolk Southern, la résolution d'actionnaire a été retirée après que l'entreprise a conclu un accord avec les syndicats, accordant quatre nouveaux jours de congé maladie payés par an et offrant la flexibilité d'utiliser jusqu'à trois jours supplémentaires de congé payé existant comme congé maladie.
- Une autre entreprise ferroviaire, Union Pacific, a également conclu un accord pour accorder des congés maladie payés à ses 5'600 conducteurs de train.

ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LA SANTÉ MENTALE

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par Sycomore Asset Management et AXA Investment Managers lancera une campagne d'engagement auprès des entreprises du secteur de la technologie pour les inciter à atténuer les impacts négatifs potentiels des technologies liées à leurs activités.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- La déclaration des investisseurs a été publiée en juin. Elle a été signée par 27 investisseurs institutionnels avec des actifs sous gestion de USD 2'117 milliards.
- Sur les 15 entreprises ciblées, six conférences téléphoniques ont pu être organisées.

GRUPE D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS - RÉGION AUTONOME OÛÏGOURS DU XINJIANG

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective

Principe 4 : abolition du travail forcé

RÉSUMÉ

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par le Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR) et Rathbone Investment Management ont envoyé des lettres aux entreprises exposées au risque de travail forcé dans la région autonome ouïgours du Xinjiang, leur demandant de revoir leurs chaînes d'approvisionnement dans la région.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Suite à la publication de nouveaux rapports, l'engagement a été étendu au secteur automobile, pour lequel Ethos a été désigné investisseur principal auprès de BMW.
- Malgré plusieurs rappels, Marks & Spencer n'a pas souhaité poursuivre le dialogue cette année.
- Puma a répondu de manière détaillée et a été l'une des premières entreprises à établir un partenariat avec un laboratoire afin de pouvoir vérifier de manière indépendante l'origine du coton.

INITIATIVE DES INVESTISSEURS POUR DES SOINS RESPONSABLES

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être
SDG 8 : Travail décent et croissance économique

PRINCIPES UNGC

Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective
Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par la fédération syndicale UNI Global Union, soutient une déclaration d'investisseurs demandant à plus de 50 sociétés cotées gérant des établissements médico-sociaux d'élaborer et de mettre en place des normes de qualité des soins et des conditions de travail à l'échelle de leur groupe.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Engagement ciblant plus de 50 entreprises de maisons de soins infirmiers cotées en bourse.
- Soutien à une déclaration d'investisseurs sur les normes minimales en matière de personnel pour les établissements de soins aux Etats-Unis.

KNOWTHECHAIN

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique

PRINCIPES UNGC

Principe 4 : abolition du travail forcé

Principe 5 : abolition du travail des enfants

Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi

RÉSUMÉ

KnowTheChain (KTC) est un partenariat établi par les ONG Humanity United, le Business & Human Rights Resource Center, Verité ainsi que le consultant Sustainalytics. Ce partenariat vise à promouvoir des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables en comparant les pratiques des différentes entreprises. En identifiant les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, le partenariat espère qu'à terme elles seront adoptées par le plus grand nombre de sociétés.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- En 2023, Ethos a poursuivi son rôle d'investisseur principal auprès de Puma et Associated British Foods.
- Des échanges par courriel ont eu lieu avec les deux entreprises au sujet des résultats provisoires du benchmark qui seront publiés en 2024.
- Une conférence téléphonique a également eu lieu avec Associated British Foods.
- Ethos a participé à un panel en ligne lors de l'événement de lancement du benchmark dans le secteur alimentaire.

LES INVESTISSEURS SOUTIENNENT LE STANDARD SUR LES DROITS HUMAINS ÉTABLI PAR BANKTRACK

SDG

SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par l'organisation « Investor Alliance for Human Rights » (IAHR) a envoyé une déclaration d'investisseurs à 50 banques afin de les inciter à combler les lacunes identifiées par l'ONG BankTrack par rapport aux meilleures pratiques en matière de droits humains telles que définies par cette ONG.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Fin mars, Banktrack a publié son rapport annuel 2022.
- La déclaration des investisseurs, publiée en août, contient cinq recommandations urgentes sur la manière dont le secteur bancaire peut assumer ses responsabilités en matière de droits humains.
- L'année 2023 a marqué le 20e anniversaire des « Equateur Principles ». Comme les banques n'ont pas encore mis en place un mécanisme de plainte concernant ces règles, BankTrack a créé un mécanisme en ligne spécialement à cet effet.

LETTRE D'INVESTISSEURS CONCERNANT LES MINÉRAIS DE CONFLITS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES SEMI-CONDUCTEURS

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 9 : Industrie, innovation et infrastructure

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 4 : abolition du travail forcé
Principe 5 : abolition du travail des enfants

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par Stewart Investors, exhorte plus de 20 entreprises à mettre en œuvre les meilleures pratiques pour un approvisionnement responsable en minerais dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Établir des relations étroites avec la « Responsible Minerals Initiative » (RMI).
- Établir des relations de confiance avec des entreprises américaines de premier plan dans le domaine de l'électronique, qui sont également membres du comité de direction de la RMI.

LETTRES POUR DEMANDER AUX ENTREPRISES BRITANNIQUES DE PRÉSENTER DES RAPPORTS EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique

SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 4 : abolition du travail forcé

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par Rathbones a envoyé des lettres aux sociétés comprises dans l'indice FTSE 350 qui ne respectent pas l'article 54 de la loi britannique sur l'esclavage moderne (Modern Slavery Act). Cet article exige que le conseil d'administration approuve la déclaration concernant l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Cette année, 27 des 29 entreprises ciblées ont publié un rapport en conformité avec la loi sur l'esclavage moderne.
- Des conférences téléphoniques ont été organisées avec 19 entreprises.

PLATEFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE

SDG

SDG 1 : Pas de pauvreté
SDG 2 : Faim « zéro »
SDG 3 : Bonne santé et bien-être
SDG 4 : Education de qualité
SDG 5 : Egalité entre les sexes
SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'institutions financières qui représentent collectivement plus de EUR 4'600 milliards d'euros exhorte plus de 30 entreprises de secteurs exposés à prendre des mesures pour adopter un salaire décent. Cette initiative d'engagement est coordonnée par les gestionnaires d'actifs Robeco et Amundi.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Fin 2023, la plateforme est soutenue par 20 institutions financières dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 6'900.
- Ethos a coordonné avec d'autres investisseurs une déclaration appelant Nike à payer les salaires impayés et les indemnités de licenciement dans deux cas en Thaïlande et au Cambodge. La déclaration a suscité un grand intérêt, mais Nike n'a pas répondu.
- Sur les 31 entreprises analysées, 15 ont amélioré leur score lors de l'évaluation annuelle.
- Cela s'explique notamment par le fait que les entreprises réalisent de plus en plus d'études sur l'impact du non-paiement des salaires de subsistance et qu'elles fournissent des preuves de pratiques d'achat responsables.

SOUTIEN DES INVESTISSEURS À UN SALAIRE DÉCENT POUR LES TRAVAILLEURS AMÉRICAINS

SDG

SDG 1 : Pas de pauvreté
SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par l'Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR), publiera une déclaration d'investisseurs pour appeler les entreprises américaines à prendre des mesures en vue du paiement d'un salaire de subsistance aux travailleurs temporaires et permanents, conformément aux normes internationales en matière de droits humains.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Publication de la déclaration des investisseurs en novembre, soutenue par 135 investisseurs institutionnels avec USD 4'500 milliards d'actifs sous gestion.

TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective
Principe 4 : abolition du travail forcé
Principe 5 : abolition du travail des enfants

RÉSUMÉ

L'Ethos Engagement Pool International a lancé un programme d'engagement visant à encourager certaines entreprises européennes du secteur technologique à améliorer la gestion de leur chaîne d'approvisionnement afin d'éviter le travail forcé. En raison de leurs chaînes d'approvisionnement longues et complexes, situées souvent dans des pays à haut risque tels que la Chine ou la Malaisie, ces entreprises sont particulièrement exposées au risque de travail forcé.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Une conférence téléphonique a été organisée avec les six entreprises ciblées.
- Des échanges de courriels ont également eu lieu, au cours desquels des exemples de bonnes pratiques ont été partagés.
- Des progrès ont été constatés pour deux entreprises. L'engagement s'est terminé avec trois d'entre elles tandis qu'aucun progrès n'a été constaté pour Infineon Technologies.

WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique

PRINCIPES UNGC

Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective

Principe 4 : abolition du travail forcé

Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par ShareAction a lancé la Workforce Disclosure Initiative (WDI) demandant aux sociétés cotées de fournir chaque année des informations comparables sur leur main d'œuvre. L'information demandée concerne les employés du groupe ainsi que ceux de la chaîne des fournisseurs.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- 166 entreprises ont participé (sur 1'000 contactées).
- Ethos a pris contact avec certaines des entreprises suisses du « Swiss Market Index » (SMI). Cinq d'entre elles ont répondu au questionnaire en 2023.
- Ethos a également pris contact avec 10 entreprises internationales.

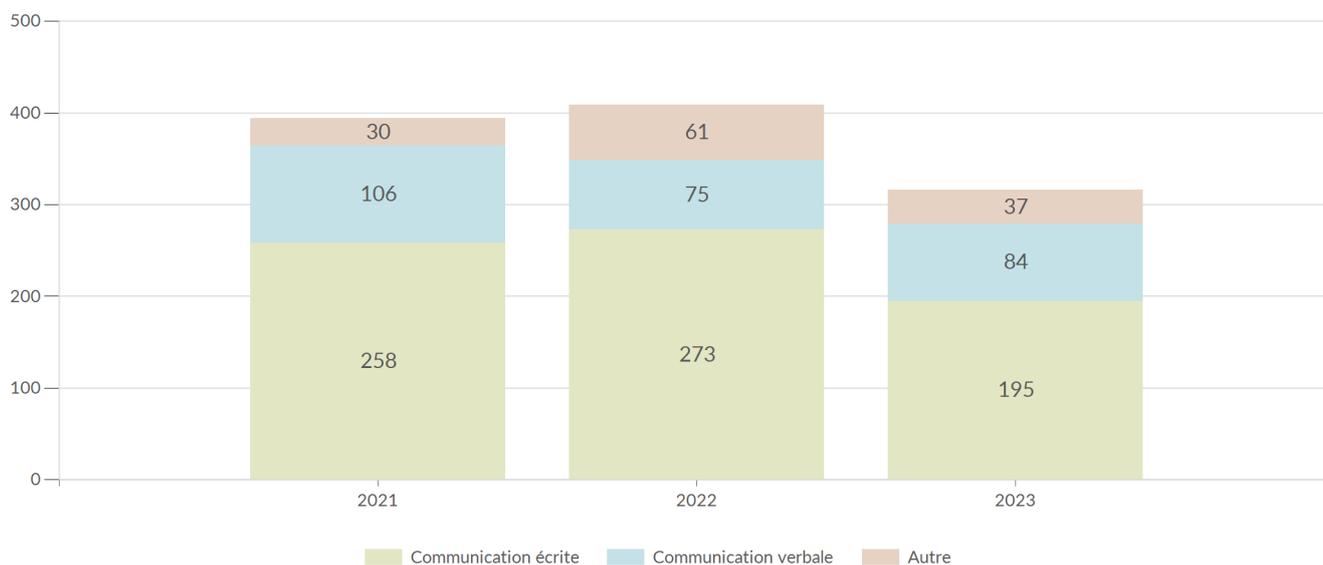
4. GOUVERNANCE

4.1 APERÇU DES CAMPAGNES CONCERNÉES

NOM DE LA CAMPAGNE	NOMBRE DE SOCIÉTÉS		CAMPAGNE SIGNÉE LE
	DANS LE(S) PORTEFEUILLE(S)	TOTAL	
Changements statutaires liés à la révision du code des obligations	153	153	11.01.2023
Composition et fonctionnement du Conseil d'administration des sociétés suisses	157	161	19.04.2022
Rémunérations des instances dirigeantes des sociétés suisses	157	161	19.04.2022
Reporting environnemental et social des sociétés suisses	157	161	12.03.2021
Responsabilité fiscale des sociétés américaines	6	6	14.10.2019
Responsabilité fiscale des sociétés suisses	157	161	19.04.2022
Responsabilité numérique des entreprises suisses	50	51	05.03.2021
TOTAL 7			

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

4.2 ACTIONS D'ENGAGEMENT AVEC LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DANS LES THÈMES GOUVERNANCE *



* Vous trouverez en annexe 6 le mapping des thèmes vers les piliers habituels "Environnement", "Social" et "Gouvernance" ainsi que celui des types d'action vers les catégories "Communication écrite", "Communication verbale" et "Autre".

4.3 DÉTAILS DES CAMPAGNES CONCERNÉES

CHANGEMENTS STATUTAIRES LIÉS À LA RÉVISION DU CODE DES OBLIGATIONS

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique

SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

En 2023, une majorité des sociétés cotées en bourse en Suisse ont adapté leurs statuts suite aux révisions du code des obligations. Pour la cinquantaine de sociétés qui ne l'ont pas encore fait, leurs statuts pourront être revus en 2024.

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

Non applicable

PRINCIPES UNGC

Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

En tant qu'organe suprême d'une société, le conseil d'administration est élu par les actionnaires qui placent une grande importance à sa composition. Les compétences, l'indépendance, la diversité et la disponibilité des membres du conseil d'administration sont des questions prioritaires. Ethos engage le dialogue avec l'ensemble des sociétés suisses sur ces thématiques depuis 2005.

RÉMUNÉRATIONS DES INSTANCES DIRIGEANTES DES SOCIÉTÉS SUISES

SDG

Non applicable

PRINCIPES UNGC

Non applicable

RÉSUMÉ

La structure de rémunération des instances dirigeantes et la transparence des rapports de rémunération reste un thème prioritaire de dialogue. Les compétences des actionnaires des sociétés suisses en matière d'approbation des rémunérations sont importantes depuis l'entrée en vigueur de l'initiative Minder. Si cela n'a pas forcément conduit à une réduction des rémunérations des dirigeants, on constate un meilleur contrôle exercé par les actionnaires ce qui évite des excès, améliore la transparence et la structure des rémunérations.

Au vu de la latitude d'interprétation laissée par la législation suisse sur la manière de soumettre les montants de rémunérations des dirigeants aux actionnaires, et malgré un dialogue intensif depuis plusieurs années, on observe toujours une grande diversité dans les solutions proposées concernant les modalités de vote des rémunérations et les montants demandés. Ceci est également le cas pour la transparence des rapports de rémunération qui varie significativement d'une société à l'autre.

REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Le reporting environnementale et social est essentiel pour permettre aux investisseurs de juger de la performance extra-financière des sociétés. Cela forme une base indispensable de la décision d'investissement et pour juger de la manière dont les instances des sociétés gèrent ces enjeux. Suite au refus de l'initiative pour les multinationales responsables en novembre 2020, le contre-projet « [Transparence sur les questions non financières](#) » entrera en vigueur vraisemblablement en 2024 pour l'exercice 2023. Il imposera une transparence des entreprises en matière environnementale et sociale. Même si une partie des attentes d'Ethos en matière de reporting extra-financier sera remplie avec le contre-projet, le thème restera cependant pertinent. En effet, le texte de loi ne recommande pas d'appliquer un standard reconnu et de faire vérifier les informations par un organisme externe.

RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 10 : Inégalités réduites
SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Non applicable

RÉSUMÉ

L'Ethos Engagement Pool International a lancé un programme d'engagement visant à encourager certaines sociétés américaines du secteur de la technologie et de la restauration à adopter des pratiques fiscales responsables. Etant donné la faible part d'actifs physiques et la forte part d'actifs intangibles tels que la propriété intellectuelle ou les marques dont disposent ces sociétés, elles sont particulièrement exposées aux risques liés à des pratiques fiscales agressives.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Poursuite du dialogue avec toutes les entreprises ciblées afin de réaffirmer l'importance de nos demandes.
- Les entreprises visées sont prêtes à un échange (uniquement par écrit), mais montrent peu de motivation à améliorer substantiellement leur transparence en matière de pratiques fiscales.
- Par mesure d'intensification, Ethos, l'EEP International et un groupe de plus de dix investisseurs institutionnels ont envoyé en novembre une lettre au président du conseil d'administration d'Amazon pour lui demander de mettre en œuvre de meilleures pratiques en matière de responsabilité fiscale.
- Les dispositions légales mises en avant par l'OCDE ces dernières années prévoient que les grandes entreprises multinationales doivent établir un rapport fiscal pays par pays contenant des données agrégées sur la répartition mondiale des revenus, des bénéfices, des impôts payés et des activités économiques (rapport pays par pays (CbC)). Ce rapport CbC doit être mis à la disposition des administrations fiscales des pays concernés afin qu'elles puissent l'utiliser à des fins fiscales. Cela signifie que ces informations sont facilement disponibles, du moins en interne, ce qui devrait correspondre aux objectifs de la campagne d'engagement à moyen terme.

RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 11 : Villes et communautés durables

SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

Ce thème a été approuvé en 2018 par l'assemblée des membres de l'EEP Suisse. Le dialogue se base sur les 5 attentes d'Ethos en matière de responsabilité fiscale qui ont été envoyées aux présidents des 150 sociétés incluses dans l'univers de l'EEP Suisse fin 2018:

1. La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration
2. Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise ou dans un document spécifique présentant la politique de l'entreprise en matière fiscale (tax policy)
3. La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée
4. Les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché
5. La société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES SUISSES

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être

SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces
--

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi
--

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

La responsabilité numérique des entreprises a été lancée comme thème de dialogue en 2021. La révolution numérique ouvre de nouveaux défis pour les entreprises et leurs actionnaires. De nombreux scandales, dont notamment l'affaire Cambridge Analytica, ont mis en lumière les abus qui peuvent résulter de l'exploitation des données privées à des fins commerciales et politiques. Cela implique de nouveaux risques éthiques, juridiques, financiers et de réputation pour les entreprises. Il existe aujourd'hui un besoin de créer de la confiance entre les différentes parties prenantes et les entreprises. C'est à ce titre que le concept de la responsabilité numérique des entreprises (Corporate Digital Responsibility) a été développé.



INSTANCES RÉGULATRICES

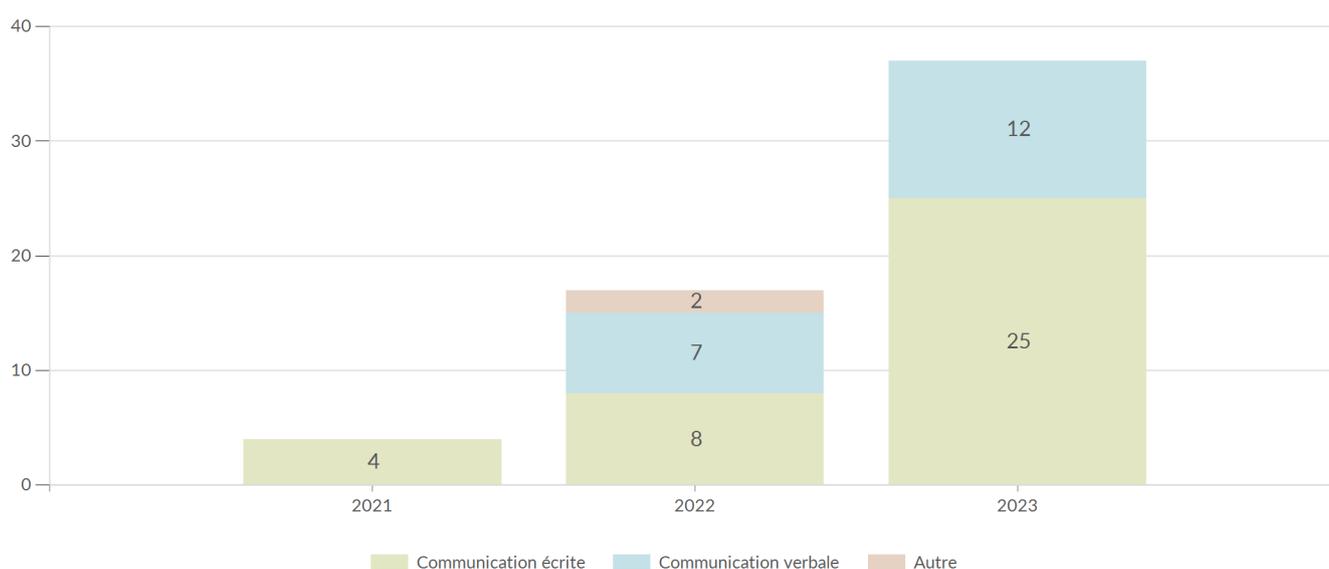
5. INSTANCES RÉGULATRICES

5.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT AVEC DES INSTANCES RÉGULATRICES

NOM DE LA CAMPAGNE	CAMPAGNE SIGNÉE LE
Adoption mondiale des normes S1 et S2 de l'ISSB en matière de rapport de durabilité	10.10.2023
Déclaration d'investisseurs aux gouvernements concernant la crise climatique	10.05.2021
Déclaration des investisseurs en faveur d'une réforme de la gouvernance d'entreprise au Japon.	06.04.2023
Déclaration des investisseurs pour une loi européenne significative sur l'intelligence artificielle	30.01.2023
Dialogue des investisseurs avec les instances régulatrices au sujet de la déforestation	14.06.2022
Importance des normes sociales pour l'International Sustainability Standards Board (ISSB)	03.08.2023
Lettre à la SEC pour la publication de la réglementation au sujet d'informations sur le climat.	10.11.2022
Lettre d'investisseurs pour la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité	07.11.2022
Lettre de soutien pour l'interdiction des clauses de non-concurrence aux États-Unis	29.03.2023
Lettre des investisseurs en soutien à la législation anti-déforestation aux États-Unis	11.04.2022
Lettre pour des normes UE ambitieuses en matière de rapports sur la durabilité	20.01.2023
Une réglementation ambitieuse en matière d'émissions de méthane pour l'industrie pétrolière et gazière aux États-Unis	13.04.2021
TOTAL 12	

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

5.2 ACTIONS D'ENGAGEMENT AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES



5.3 DÉTAILS DES CAMPAGNES CONCERNÉES

ADOPTION MONDIALE DES NORMES S1 ET S2 DE L'ISSB EN MATIÈRE DE RAPPORT DE DURABILITÉ

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par les Principes pour l'investissement responsable (PRI), le « London Stock Exchange Group » (LSEG) et les « Sustainable Stock Exchanges » (SSE) de l'ONU, publiera une déclaration d'investisseurs pour appeler les autorités compétentes à travers différentes juridictions à adopter les normes de rapport de durabilité IFRS S1 et IFRS S2 de l'ISSB à l'échelle de l'économie d'ici à 2025.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- La déclaration des investisseurs sera publiée en mai 2024, à l'occasion de la conférence annuelle de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV).

DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX GOUVERNEMENTS CONCERNANT LA CRISE CLIMATIQUE

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels du monde entier, coordonné par sept réseaux d'investisseurs, a publié une déclaration d'investisseurs pour demander aux gouvernements de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour limiter le réchauffement climatique à 1.5° Celsius et atteindre zéro émission nette de CO2 d'ici 2050 ou avant.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Aucune activité d'engagement n'a été réalisée en 2023.
- La campagne a été clôturée cette année.

DÉCLARATION DES INVESTISSEURS EN FAVEUR D'UNE RÉFORME DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE AU JAPON.

SDG

SDG 5 : Egalité entre les sexes

PRINCIPES UNGC

Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par Dalton Investments enverra une lettre aux autorités de régulation japonaises pour les inciter à mettre en place un cadre législatif visant à faciliter l'indépendance et la diversité des conseils d'administration d'ici à 2030.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- La déclaration d'investisseurs a été envoyée au ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie (METI), au « Japan Exchange Group » et au Commissaire de l'Agence des services financiers du Japon.
- Des réunions physiques organisées avec le METI et le « Japan Exchange Group » ainsi que toutes les entreprises du portefeuille d'investissement de Dalton.
- La saison 2023 des assemblées générales a été très encourageante en termes d'annonces positives sur la gouvernance des entreprises au Japon.
- Cette campagne a été clôturée cette année.

DÉCLARATION DES INVESTISSEURS POUR UNE LOI EUROPÉENNE SIGNIFICATIVE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

SDG

SDG 10 : Inégalités réduites
SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par l'Investor Alliance for Human Rights, enverra une lettre à la Commission européenne pour demander l'adoption d'une loi significative sur l'intelligence artificielle.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Dans la loi, les modèles d'IA sont classés en trois catégories en fonction du risque : faible, limité, élevé.
- Les modèles d'IA à haut risque doivent répondre à des exigences drastiques, par exemple des études sur l'impact sur les droits fondamentaux sont obligatoires, ainsi qu'une transparence maximale dans la formation et l'utilisation de ces modèles.
- La loi mentionne également les utilisations inacceptables de l'IA qui sont totalement interdites en Europe, par exemple le scoring social du crédit (social credit scoring).
- Le projet de loi fera l'objet d'une révision technique avant d'être soumis au vote.
- Cette campagne a été clôturée cette année.

DIALOGUE DES INVESTISSEURS AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES AU SUJET DE LA DÉFORESTATION

SDG

SDG 15 : Vie terrestre

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par le « Tropical Forest Alliance », le Forum économique mondial (WEF) et soutenu par les Principes pour l'investissement responsable (PRI), a mis en place une initiative auprès des autorités et des associations industrielles dans certains pays (Brésil et Indonésie) au sujet de la déforestation.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Cette campagne est soutenue par 79 investisseurs représentant USD 10'000 milliards d'actifs sous gestion.
- De nombreux contacts ont été pris avec la nouvelle administration brésilienne et des rencontres physiques ont eu lieu avec la banque centrale, le ministère de l'Environnement et le ministère du Planning et du Budget.

IMPORTANCE DES NORMES SOCIALES POUR L'INTERNATIONAL SUSTAINABILITY STANDARDS BOARD (ISSB)

SDG

SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme

Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective

Principe 4 : abolition du travail forcé

Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par ShareAction, va publier une lettre d'investisseurs pour demander à l'International Sustainability Standards Board (ISSB) de donner la priorité aux droits humains et au capital humain dans son prochain plan de travail et de traiter ces domaines conjointement.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Publication de la lettre à l'ISSB fin août.
- Rencontre personnelle avec la personne responsable de la campagne chez ShareAction.
- Le plan de travail détaillé sera publié début 2024.

LETTRE À LA SEC POUR LA PUBLICATION DE LA RÉGLEMENTATION AU SUJET D'INFORMATIONS SUR LE CLIMAT.

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par « As You Sow », a publié une lettre d'investisseurs demandant la publication rapide de la réglementation finale de la SEC au sujet des informations sur le climat (« Climate Disclosure Rule ») et l'inclusion des émissions des domaines 1, 2 et 3 dans ladite réglementation.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Il n'y a pas eu d'activité d'engagement sur cette campagne même si « As You Sow » continue de faire pression de manière générale pour accélérer la publication de cette réglementation.
- Aucune date n'est connue à ce jour pour la publication de cette réglementation, qui a été reportée plusieurs fois en raison de la forte opposition des entreprises et la menace d'une action en justice de la Chambre de Commerce des Etats-Unis.

LETTRE D'INVESTISSEURS POUR LA DIRECTIVE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

SDG

SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), va publier une lettre d'investisseurs pour exhorter l'Union Européenne à mettre en œuvre une directive ambitieuse sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Après que le Conseil se soit mis d'accord sur une orientation générale de la CSDDD, les négociations se sont poursuivies de manière intensive en 2023.
- Finalement, en décembre, le Conseil et le Parlement sont parvenus à un accord sur la directive relative au devoir de diligence des entreprises.
- Le devoir de diligence s'étend à l'ensemble de la chaîne des activités de l'entreprise et concerne les partenaires commerciaux en amont de l'entreprise ainsi que, en partie, les activités en aval (distribution ou recyclage).
- Les services financiers sont temporairement exclus du champ d'application de la directive. Toutefois, une clause de révision est prévue pour une éventuelle inclusion future du secteur financier en aval.
- Cette campagne a été clôturée cette année.

LETTRE DE SOUTIEN POUR L'INTERDICTION DES CLAUSES DE NON-CONCURRENCE AUX ÉTATS-UNIS

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique

SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par Zevin Asset Management et l'Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR) va envoyer une lettre à la Commission fédérale du commerce des États-Unis pour soutenir sa proposition d'éliminer les clauses de non-concurrence dans les contrats de travail.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- La déclaration des investisseurs a été signée par 145 investisseurs institutionnels avec USD 403 milliards d'actifs sous gestion.
- Introduction au Sénat du projet de loi « Workforce Mobility Act » interdisant l'utilisation des clauses de non-concurrence (sauf dans certaines circonstances).

LETTRE DES INVESTISSEURS EN SOUTIEN À LA LEGISLATION ANTI-DÉFORESTATION AUX ÉTATS-UNIS

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique
--

SDG 15 : Vie terrestre

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale
--

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par la "Seventh Generation Interfaith Coalition for Responsible Investment" va publier une lettre d'investisseurs pour soutenir l'adoption de la loi FOREST qui a été introduite simultanément au Sénat et à la Chambre des représentants aux États-Unis. Cette loi vise à réduire la déforestation illégale à l'échelle mondiale en restreignant le commerce de certaines matières premières agricoles produites selon cette méthode.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Aucune activité d'engagement n'a été effectuée sur l'année.
- La campagne a été clôturée cette année.

LETTRE POUR DES NORMES UE AMBITIEUSES EN MATIÈRE DE RAPPORTS SUR LA DURABILITÉ

SDG

SDG 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

PRINCIPES UNGC

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels et d'entreprises de l'économie réelle coordonné par le CDP enverra une lettre à la Commission européenne pour demander l'adoption de normes européennes ambitieuses en matière de rapports sur la durabilité.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Les normes ESRS ont été adoptées le 31 juillet 2023 par la Commission européenne et seront appliquées dès 2025 sur les chiffres de 2024.
- Coopération annoncée entre l'EFRAG et CDP pour œuvrer ensemble à la mise en place de ces nouvelles normes européennes.
- La campagne a été clôturée cette année.

UNE RÉGLEMENTATION AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE MÉTHANE POUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

Un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par l'Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR), a publié une déclaration d'investisseurs invitant l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) à renforcer la réglementation concernant les émissions de méthane pour l'industrie pétrolière et gazière aux États-Unis.

APERÇU DES RÉSULTATS

Au 31.12.2023:

- Trois réglementations sur le sujet sont en cours de développement par l'EPA et sont pas encore finalisées.
- En septembre, le groupe d'investisseurs a envoyé des commentaires détaillés sur l'une de ces propositions de réglementation de déclaration des GES.

ANNEXES

6. MAPPINGS

Veillez noter qu'une activité d'engagement peut concerner plusieurs thèmes. Ethos applique le mapping suivant pour regrouper les thèmes dans les piliers habituels environnement, social et gouvernance.

THÈME
Environnement
Impact environnemental
Changement climatique
Biodiversité
Déforestation
Social
Droits du travail
Santé & sécurité
Respect des droits humains
Gouvernance
Composition et fonctionnement du CA
Rémunération
Droits des actionnaires
Autres sujets relatifs à la gouvernance
Diversité
Code de conduite
Ethique des affaires
Responsabilité fiscale
Responsabilité numérique
Stratégie de durabilité
Reporting ES
Disponibilité des politiques ESG
Lobbying

Ethos applique le mapping suivant pour regrouper les type d'actions dans les catégories habituelles écrite, verbale ou autre.

TYPE D'ACTION
Communication écrite
E-mail
Lettre
Déclaration des investisseurs
Communiqué de presse
Résolution d'actionnaire
Autre
Communication verbale
Visite
Conférence téléphonique
Téléphone
Déclaration à l'AG
Autre
Indéfini
Analyse/rapport public
Rapport Ethos envoyé

Disclaimer:

This report has been generated on Ethos' eServices platform, using proprietary environmental, social and governance evaluations. The information provided in this report cannot be guaranteed accurate nor complete as it is subject to, amongst other, the client's self-managed customisations, such as exclusion thresholds or portfolio composition. Ethos reporting and evaluations are based on information gathered from sources available to investors and the general public (e.g. specific reports by dedicated agencies, websites) as well as data from specialised ESG data providers (such as Sustainalytics, Trucost and RepRisk). Ethos processes the information received and establishes ratings based on its own methodology. The reports and ratings are intended to help investors (members or clients of Ethos or any other potential users) make informed decisions but cannot, in any way, be considered as a portfolio investment tool or advice for investing in securities. The information and data presented in this document are not to be considered as an offer or solicitation to buy, sell or subscribe to any securities or financial instruments. Information, opinions and estimates contained in this document reflect a judgment at the original date of publication and are subject to change without notice.

© Ethos. All rights reserved. Unauthorised reproduction, lending, hiring, transmission or distribution of any data is prohibited.